

O FIL DE L'INFO CLONAS N°232 Juillet Août 2022



SITE INTERNET

Rappel de l'adresse : <https://www.clonas.fr>
Votre application smartphone « **Clonas sur Vareze** » est à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone) en tapant « *clonas sur vareze* » dans le moteur de recherche.

La mairie est joignable au **04 74 84 91 44**.

commune@clonas.fr ou accueil@clonas.fr

O FIL DE L'INFO MAIRIE

Urbanisme

Rappels :

- ❖ Il est obligatoire de déposer une **déclaration préalable (DP)** en mairie, pour toute construction de clôtures, si celles-ci n'ont pas été instruites lors de la demande de permis de construire (**PC**)

Nota-bene :

- La hauteur de la clôture est limitée à 2 m
- L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts (carreaux de plâtre, agglomérés, parpaing) est interdit
- ❖ Il est obligatoire de déposer **une déclaration préalable (DP)** en mairie pour :
 - Ravalement de façades, isolation par l'extérieur, changement de tuiles, pose de panneaux photovoltaïques, changement d'huissieries et modification d'ouvertures.
 - Construction d'annexes de 5 à moins de 20 m²
 - Construction d'extensions de moins de 40 m²
- ❖ Il est obligatoire de déposer **un permis de construire (PC)** en mairie pour :
 - Construction d'annexes de plus de 20 m²
 - Construction d'extensions de plus de 40 m²

Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du Maire sur proposition du Service instructeur de la CCEBER

➤ Permis de construire :

MICHEL P. : 13 Rue des Cèdres. AC 251

Construction abri ouvert.

Arrêté positif du 24/06/2022

TARNAUD C et A. : 31 Route d'Auberives. AC 173
Construction maison individuelle + garage.
Arrêté positif du 15/06/2022

➤ Certificat d'urbanisme informatif :

CONSORTS FERLAY : Troupeau. AE 230 – AE 231 – AE 232 – AE 247 – AE 250 – AE 418 – AE 515

Arrêté du 15/06/2022

➤ Certificat d'urbanisme opérationnel :

SCI BELOMBRA. : 2 Impasse des Bourrassonnes.
AK 574

Création d'une piste de lavage pour engins avec système de traitement des eaux usées.

Arrêté négatif du 10/06/2022

➤ Déclarations préalables :

CHOLLET Y. : 8 Rue des Liètres. AH 718

Peinture des volets.

Arrêté négatif du 30/05/2022

BARRALIER J. : 6 Ter Rue du grand chêne. AD 971

Division parcelle.

Arrêté positif du 08/06/2022

VRILLET P. : 25 Rue du grand chêne. AD 698

Isolation thermique ext. + ravalement façade.

Accord tacite du 10/06/2022

REYNAUD M. : 7 Route du 14 juillet. AH 554

Abri de spa.

Arrêté positif du 08/06/2022

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en juillet (ou août) 2006**, doivent se rendre en mairie **dès leur date anniversaire**, afin de se faire recenser. Ils devront se munir de leur carte nationale d'identité sécurisée et du livret de famille de leurs parents.

Cette démarche est nécessaire car le diplôme, remis lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JPD), est réclamé lors de l'inscription à :

- Un examen scolaire
- Au permis de conduire

Locations barnums

En plus des tables et bancs, des barnums sont proposés à la location en Mairie de dimensions 4mx4m fournis avec lests, kit d'arrimage et murs (facultatifs)

Tarif : 25 euros par barnum, 21 euros sans les murs

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage du bac jaune se fera :

- **Vendredi 15 juillet 2022**
- **Vendredi 29 juillet 2022**
- **Vendredi 12 août 2022**
- **Vendredi 26 août 2022**



Rappel : Pour tout problème concernant les bacs, contacter les Ambassadeurs du Tri de la CCEBER :

☎ **04 74 29 31 15**

Email : ambassadeur@entre-bievretrhone.fr

Environnement sonore

« Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ».

Cela concerne notamment :

- Les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif
- Les animaux domestiques en général et les chiens en particulier
- Les travaux de bricolage et de jardinage
- La musique

Horaires autorisés :

- ✓ Les jours ouvrables : **8h30 - 12h et 14h - 19h30**
- ✓ Les samedis : **9h - 12h et 15h - 19h**
- ✓ Les dimanches et jours fériés : **10h - 12h**

Pendant l'été, adoptons des règles de savoir vivre ensemble : piscine, musique ... *« Je pense au bien-être de chacun, je respecte les horaires et je baisse le son ».*

Congés d'été mairie

Votre mairie sera fermée :

- **Du lundi 18 juillet au vendredi 27 juillet inclus.**
- **Du lundi 8 août au vendredi 12 août inclus**

En dehors de ces périodes, elle reste ouverte aux horaires habituels.

Agence postale

L'agence postale est momentanément fermée en attendant son transfert en mairie, réouverture prévue en septembre. Durant cette période, vous pourrez vous adresser aux bureaux de poste :

SAINT MAURICE L'EXIL

399 rue Nicéphore Niepce - 38550 Saint Maurice L'Exil

SAINT CLAIR DU RHONE

7 rue Emile Romanet - 38370 Saint Clair Du Rhône

Pour contacter la poste un numéro unique : 3631

Congés de la boulangerie

En juillet, la boulangerie vous accueillera aux horaires habituels jusqu'au 8 juillet, et tous les matins **de 6h à 12h15 du 8 juillet jusqu'à fin juillet.**

Vacances du **1er Août au 24 Août inclus.**

Bon été à tous, de la part de l'équipe de l'Orée des Champs.

Bar des sports congés

En juillet le bar des sports sera fermé du **samedi 9 juillet au samedi 16 juillet inclus.**

Pour rappel, les timbres-poste sont en vente au bar des sports.

Congés de la médiathèque

La médiathèque sera fermée du

Samedi 23 juillet au lundi 15 août 2022.

En dehors de cette période, elle reste ouverte aux jours et heures habituelles en juillet et août mais **fermée les samedis.**

Restaurant Il Vesuvio animations et congés

En juillet le Vesuvio organise des soirées en musique (voir encart), le restaurant sera fermé **du 15 août au 1er septembre**

Jobs d'été

Nous souhaitons la bienvenue à Chloé et Johanna les employées temporaires de vacances cette année.

Chloé assure l'accueil à la Villa de Licinius

Johanna assure le remplacement de l'agent des services techniques pendant ses congés

Point sur les travaux

Plusieurs chantiers sont en cours cet été, l'extension du foyer communal et sa mise en accessibilité PMR a commencé. La 1^{ère} phase de l'aménagement de la plaine sportive a débuté par la construction de 2 terrains de tennis padel (jeu de raquettes) suivront les installations d'équipements pour tous : jeux enfants et ados, fitness, tables, bancs ...

Opération tranquillité vacances

Connaissez-vous «l'opération tranquillité vacances» Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

La carte Tattoo Isère

Votre enfant sera collégien isérois en septembre 2022 ? Inscrivez-le **avant le 15 août** pour recevoir sa carte Tattoo Isère dès la rentrée !

Proposée par le département de l'Isère en partenariat avec la CAF la carte Tattoo Isère, c'est une nouvelle carte d'avantages pour les collégiens.

Gratuite, elle donne accès à des réductions sur l'adhésion à l'année à des activités sportives, culturelles, ou artistiques, à des achats en librairie.

Pour tout renseignement : isere.fr

Plan de protection de l'atmosphère

Du **mardi 21 juin au vendredi 29 juillet 16h**, les préfetures du Rhône, de l'Ain et de l'Isère organisent une enquête publique concernant le projet de 3e plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération lyonnaise.

Il s'agit d'un vaste plan d'action qui vise à améliorer la qualité de l'air notamment en réduisant les émissions polluantes et donc à mieux protéger la santé des populations sur un territoire comprenant 167 communes, centré sur l'agglomération de Lyon et englobant notre commune

Cette enquête publique permet de faire connaître le projet de plan au grand public et offre la possibilité à chacun de faire part de ses observations. Le dossier support de cette enquête est mis à disposition au lien ci-après :

<https://www.registre-numerique.fr/ppa-lyon>

Il sera en outre possible d'échanger directement avec un des commissaires enquêteurs lors de la permanence organisée :

Le jeudi 28 juillet 2022 de 9h à 12h à la mairie de Roussillon

Alerte sécheresse

L'arrêté préfectoral n°38-2022-06-16-00006 du 16 juin 2022 a placé une partie du territoire isérois, dont

notre commune, en situation d'alerte sécheresse de niveau 2.

Le niveau 2 d'alerte impose notamment les restrictions suivantes sur les usages de l'eau :

- Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles
- Interdiction de nettoyer façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel
- Interdiction du remplissage des piscines de plus de 1 m³ à usage privé, la remise à niveau est interdite de 18h à 9h
- Interdiction d'arrosage de 11H00 à 18H00
- Réduction de 25 % et interdiction de 11h à 18h de tout prélèvement d'eau ou usage domestique de l'eau
- Interdiction de manœuvrer des ouvrages hydrauliques entraînant des lâchers d'eau
- Interdiction des travaux en cours d'eau.

Bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Fumeurs : jetez vos mégots dans un cendrier. Vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant, les cendres incandescentes peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.
- Le barbecue : c'est sur une terrasse chez soi plutôt qu'en pleine nature.
- Vous bricolez ? Le bon réflexe c'est de travailler loin de la végétation. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse sévère.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

Travaux sur RN 7

La DIR Centre Est nous informe de travaux de création d'un réseau de fibre optique sur la RN 7, **du 4 au 28 juillet 2022**, sur les communes d'Auberives-sur-Varèze, Clonas-sur-Varèze, Saint-Maurice-L'exil, Roussillon et Péage-de-Roussillon.

Durant les travaux la circulation de tous les véhicules s'effectuera dans les conditions suivantes :

- La circulation sera gérée par alternat.

- La vitesse sera limitée à 50Km/h.
- Le dépassement et le stationnement dans les emprises du chantier seront interdits

O FIL DE L'INFO CCEBER

Permanences de l'Architecte Conseil CAUE

Un Architecte pour vous conseiller ...

La CCEBER propose des permanences d'Architecte pour les particuliers qui désirent construire ou aménager leur habitation. Gratuites, elles permettent d'obtenir des informations et des conseils sur les projets.

Deux permanences ont lieu par mois à la CCEBER, Rue du 19 mars 1962 à St Maurice l'Exil, uniquement sur rendez-vous, au ☎ **04 74 29 31 10**.

Prochaines permanences :

- Vendredi 22 juillet 2022
- Vendredi 29 juillet 2022
- Vendredi 26 août 2022



Randonnées du mois

Dimanche 17 juillet à 9h15

« De Salaise-sur-Sanne à Roussillon »

15km Autour de Salaise-sur-Sanne avec visite de la brasserie de la Sanne.

Dimanche 21 août à 9h15

« Sur les pas de Charles IX »

16.7km Autour de Jarcieu avec un pique-nique à la chapelle de la Salette

Inscription sur tourisme.entre-bievreethone.fr

Ou 04 74 86 72 07 ou 04 74 84 68 84

O FIL DES ASSOCIATIONS

Tennis Padel Clonas

Nouveau nom du club de tennis de Clonas

Tournoi international Hommes et Dames

26^{ème} tournoi open de tennis

Du **29 août** au **18 septembre 2022**

Matches dès 17h30 en semaine et toute la journée les week-ends.

- **Saison 2022/23 :**

Entraînements

Jeunes : dès 4 ans (nés en 2018 et avant)

Adultes : tous niveaux, en soirée et le Tennis Mouv' (entretien physique en musique, essai gratuit).

- **Initiations gratuites : de 4 à 11 ans**

Samedi 27 août 2022

de 10h à 11h : pour les 4/5/6 ans (2018/2017/2016)

de 11h à 12h : pour les 7 à 11 ans (dès 2015)

Inscriptions avant le 24 août en contactant Thibault

Mail : thibault.septidilenfant@gmail.com

Tel : 06 36 53 11 03

Mercredi 7 septembre 2021

de 15h à 16h : pour les 4/5/6 ans (2018/2017/2016)

de 16h30 à 17h30 : pour les 7 à 11 ans (dès 2015)

Inscriptions avant le 4 septembre en contactant

Ludivine CORTOT

ludicortot1@gmail.com ou au 06 83 00 94 52

- **Nouvelles inscriptions jeunes et adultes**

Mercredi 7 septembre 2021

De 18h à 19h30 - Renseignements Ludivine CORTOT

(coordonnées ci-dessus).

Gym Clonas

« La saison se termine. Malgré la pandémie il n'y a pas eu d'interruption de cours. A noter une modification de dernière minute, le cours de gym douce du mardi matin n'aura plus lieu.

A ce jour, la possibilité de le remplacer un autre jour reste à préciser et à confirmer ».

Rappel des cours :

- Lundi 10h/11h renforcement musculaire, cardio avec Eva
- Mardi soir 19h /20h gym tonique (cardio, step) avec Mina
- Mercredi 18h/19h gym tonique avec Julie
- Jeudi 19h/20h gym douce avec Mina
- Vendredi 10h15/11h15 Pilates avec Mina

Tarifs annuels : gym (pour tous les cours) 120€

Pilates 150€, Gym & Pilates 200€.

Reprise des cours le **lundi 12 septembre**

Contact : gym.clonas1@gmail.com / 06 77 79 48 53.

Comité des fêtes

Assemblée Générale

Vendredi 16 septembre 2022 à 19h30

Au foyer communal

Date à retenir : **samedi 1^{er} octobre** : croisière :

« Canal de Savières, nord du Lac du Bourget et du Rhône canalisé » et visite de l'abbatiale d'Hautecombe.

Tarif : 30€ par adulte, 15€ par enfant – Départ en car de Clonas – Réservation au bar des sports.